

Rapport d'activités

2024





INÉGALITÉS

ET
REPRÉSENTATION
POLITIQUE

Table des matières

Prologue	1
Introduction	3
Evolution, structuration Rupture et Continuité	4
Contrat-programme et agrément Développement et réalisation	12
Éducation permanente, des thématiques et des projets	13
Cinéma des Cultures	15
Les Matinées	16
Les soirées-découvertes et débats	20
Ateliers de la citoyenneté, face à l'échéance électorale	23
L'Associatif en campagne.	27
Action sociale, entre difficultés et perspectives	31
FLECI.	33
Accompagnement socio-juridique.	35
FIC	37
Action transversale	39
Productions et publications.	39
Conclusions et perspectives	41
2024 en image	47



Prologue

Les années se suivent et se répètent, les constats se ressemblent et les diagnostics s'assimilent, les discours ambiants ne recèlent aucune originalité et les alternatives tombent dans les mémoires de l'oubli. L'espoir n'a plus de sens et le désespoir inhibe le mouvement et l'action.

Nos sociétés peinent, ses composantes se désagrègent, ses acteurs s'essoufflent et se perdent dans les méandres de l'inconnu.

L'individu s'écarte de la collectivité et s'éloigne de sa sociabilité. Son intérêt et son désintérêt se cultivent dans un intérieur qui ne se soucie pas de son extériorité.

Seul l'irréel adoucit nos désarrois et le rêve offre à notre impuissance une marge infirme pour penser nos lendemains.

L'année 2024, considérée comme un conclave électoral associant la démocratie locale à la représentation nationale voire supranationale, se devait d'être une opportunité pour interroger ces crises de la collectivité et de l'individu, apporter quelques signes d'enthousiasme et de volonté pour penser ensemble nos sociétés et amorcer leurs transformation et évolution. Avec le recul on peut en douter.

La démocratie, œuvre citoyenne par excellence, ne peut fonctionner qu'avec l'investissement de toutes les composantes de la société. Outre les citoyens dans leur ensemble, il s'agit aussi ici ce qu'on appelle les corps intermédiaires. Ceux-ci devraient pouvoir jouer un rôle central en matière de dynamisation de la citoyenneté, l'ouverture d'espaces de débat, de lectures critiques, de contrôle actif et de développement d'actions novatrices.



Au sein de ces corps intermédiaires, la parole associative est attendue et sa structuration est plus que souhaitée lors de ces différentes parenthèses électorales. L'associatif doit rester en campagne continue pour consacrer la parole de la société civile et œuvrer avec les décideurs, à donner plus de sens à l'intérêt et à l'engagement citoyen, à la sphère publique et à la démocratie.

Seul le mouvement peut offrir une évolution mature de la démocratie et faire du marché un simple versant de la chose économique qui se mesure et s'analyse selon des critères qui parlent en termes de progrès et de bien-être collectifs.

C'est dans ce sens que nous avons poursuivi nos réflexions et nos actions en cette année 2024 développant un Plaidoyer associatif, œuvre d'un ensemble d'organisations, lequel est venu interroger le fait associatif et interpeller les décideurs sur leur volonté de consacrer la liberté associative et de développer une concertation continue avec les différents acteurs et initiatives collectives de la société.

Par ailleurs, la montée des extrêmes, outre ses méfaits sur le fonctionnement et les pratiques démocratiques de nos sociétés, cultive des terrains et active des axes dédiés à la haine et le rejet contaminant d'autres formations politiques dites démocratiques.

Le dialogue des peuples est en berne et la rencontre des cultures est en difficulté.

Les crises et les guerres accentuent les sentiments de conflits qui hiérarchisent et réduisent les espaces d'entente et de développement en commun sur base d'égalité des approches et de leurs interactions fécondes.

Ici aussi la responsabilité, l'engagement la volonté et la vigilance de la société civile doivent être à l'ordre du jour. L'action et l'interpellation se doivent de guider ses projets et ses réflexions.



Introduction

Les thématiques qui animent nos projets et réflexions en lien avec notre reconnaissance dans le champ de l'éducation permanente, nos espaces de formation et d'information en relation avec nos agréments dans le cadre du Décret portant sur le parcours d'intégration, ont constitué un terrain et un levier pour cultiver cette interaction face à la temporalité et les agendas propres à cette année électorale et face aux faits et actes qui ont dominés voire secoués la place publique.

En ce qui concerne nos engagements en matière d'Education permanente, deux thématiques « Pour un dialogue des peuples et des cultures » et « Une citoyenneté active pour une égalité des droits » ont fait l'objet de plusieurs développements, de multiples réalisations et d'interpellations. « Inégalités et représentation politique » a été la problématique générique choisie pour 2024 face à l'échéance électorale de juin et d'octobre.

Les deux thématiques ont été réalisées suivant la méthodologie habituelle à savoir processus et événement.

Dans le même esprit, « l'Associatif En question », projet processus et revendications a poursuivi son chemin déjà tracé en 2021 pour faire de cette année une occasion facilitant sa campagne laquelle de dialogue et de la concertation entre association et formations politique sur le devenir de la société civile organisée. A cet égard, le plaidoyer associatif a constitué la base de cette réflexion en commun.

Pour les activités en lien avec notre agrément en matière d'action sociale, nous avons réalisé des formations de Français Langue Etrangères, des formations à l'Intégration citoyenne et un accompagnement socio-juridique qui ont fait l'objet d'un rapport détaillé à destination de l'Administration en deux temps, en décembre 2024 en version papier accompagnant les prévisions 2025 et en mars 2025 en version électronique.

Par ailleurs, les questions portant sur les visées de Carrefour des Cultures et sur leurs adaptations voire leurs orientations comme celles relatives à la politique des ressources humaines tant au niveau de l'équipe permanente qu'au niveau des organes de gestion ont pris une place importante dans nos quotidiens.

Dans le même ordre d'idées, le partenariat au sein de l'associatif et la collaboration avec les institutions de la chose publique ont fait l'objet de plusieurs lectures, analyses et élaborations.



Evolution, structuration

Rupture et Continuité

Dans le rapport moral de 2023 ainsi que dans les discussions qui ont eu lieu lors de l'Assemblée générale de 2024, nous disions que, de manière générale et à **Carrefour des Cultures** en particulier, l'offre proposées par les tisserands de la chose publique ne peut répondre à la demande expresse ou sous-jacente en lien avec l'évolution de la société et ses éventuelles transformations.

A l'heure où l'espace public nécessite une citoyenneté active ainsi que des projets associatifs qui invitent à l'éveil et à l'interpellation de la chose publique et des investissements des corps intermédiaires pour donner du sens à la démocratie, les initiatives menées dans cette direction se situent largement sous le seuil du nécessaire.

De même, la politique de l'immigration/intégration reste confinée dans une approche quantitative qui fait honneur à la logique de l'appel à projet plutôt qu'à celle de l'élévation et du changement.

Dans l'ère de la compétence fermée, les ponts entre **le social, le culturel, la citoyenneté et l'intégration** restent coupés ou à construire. Le social s'interdit les valeurs de l'éducation permanente et le culturel se subordonne à la logique d'un Marché qui ne jure que par la quantité et par l'urgence.

Carrefour des Cultures, depuis ses prémises voici presque trente ans, se veut acteur de débats de société en vue de sa transformation, il veut donner à la diversité la place qui lui revient, à la citoyenneté la valeur qu'elle requiert et, pour ce faire, devrait pouvoir disposer des ressources et les affecter au mieux de son objet.

Nous disions également, ce qui peut sembler paradoxal, que les formations en Français Langue Etrangère prennent un espace trop important dans le projet de CdC et « lèsent voire freinent les actions à mener dans le cadre de l'Education permanente ». La volonté affichée de rééquilibrer les investissements entre projets dédiés à l'Action sociale et à l'Education permanente cherche toujours sa concrétisation.



La réduction des groupes de FLE, annoncée pendant une période de transition 2024-2025, s'opère très – trop ? – lentement dans un souci d'une trajectoire budgétaire soutenable pour notre association. Cette réduction amorcée a été le plus souvent le fait de circonstances que de mise en œuvre d'une action **concertée, pensée et résolue**.

La volonté de prioriser une approche qualitative des cours de FLE plutôt que quantitative s'est heurtée à la discussion et à la résolution de problèmes de fonctionnement interne en matière d'horaires, de contrats et de dispositions réglementaires. Cette situation a néanmoins eu pour conséquence positive de mettre en chantier et de finaliser, en toute concertation, une refonte de notre Règlement de travail et des Dispositions propres au fonctionnement de CdC qui, ipso facto, a permis une clarification des régimes contractuels définitivement inscrits dans un horaire fixe. Cette clarification a nécessité l'établissement d'avenants aux contrats pour tous les membres du personnel.

En parallèle le processus d'évaluation des membres du personnel a été entrepris. L'objectif étant de **mesurer l'implication et l'investissement du personnel** dans le projet global de CdC et de conjuguer les deux profils de CdC à savoir acteur de l'action sociale et artisan de l'éducation permanente dans leurs activités et leurs développements au quotidien. A cet égard la formule reste perfectible et peine à être entièrement finalisée.

L'accueil et le secrétariat restent le point faible de la structure. Malgré plusieurs appels d'offre et au regard des candidatures reçues et des entretiens réalisés, nous n'avons pas finalisé d'engagement. La charge reste donc répartie sur l'ensemble de l'équipe et des membres – très présents – du Bureau.

Nos trois départements de l'Action sociale dans le cadre de notre reconnaissance Initiative Locale d'Intégration ont également fait l'objet d'une inspection de la part des services de la Région Wallonne. Le rapport reçu à l'issue de cette inspection est totalement positif pour les trois départements pour les années 2023 et 2024.



Les modifications du Décret ont, depuis janvier 2025, eu pour conséquence de modifier dans le chef de la Région les documents de suivi journalier, mensuel et annuel. A cet égard, l'inspection a, à titre préventif, souhaité davantage de rigueur de la part de l'équipe FLE dans la justification des présences journalières effectives ou assimilées. Cette injonction leur a été transmise et doit faire l'objet d'un suivi à deux niveaux et en deux temps par la Coordination et le Bureau.

Si le rééquilibrage tarde, le réinvestissement dans les activités d'Education permanente a connu en 2024 une réelle accélération et ce à deux niveaux.

Tout d'abord dans le cadre de notre action « Associatif en question », Carrefour des Cultures s'est associé aux partenaires bruxellois pour l'organisation de la journée de réflexion du mercredi 24 avril 2024 à la Maison des Associations internationales mais il a également impulsé et coorganisé les deux journées de Liège le 16 mai et de Namur le 21 mai avec une thématique commune aux trois journées **« L'Associatif : l'avenir est sans ciel ? L'avenir essentiel ! »**.

Carrefour des Cultures a également réalisé le plan de communication et les outils communicationnels pour l'ensemble de la campagne et pour les événements de Liège et de Namur. Le partenariat CBAI – Fesefa – Collectif 21 et CdC a pris en charge la réalisation des outils communicationnels bruxellois. Enfin, deux journaux titrés « L'Associatif en campagne » ont été conçus, réalisés et diffusés de manière large numériquement et en version papier par Carrefour des Cultures auprès des partenaires du monde associatif, aux centaines de participants aux trois journées de réflexion élargie, aux politiques et aux citoyens.

Ensuite, le deuxième trimestre de 2024 a également permis, dans le cadre des Ateliers de printemps, de structurer le public participant dans un groupe citoyen totalement détaché de l'action sociale. Ce groupe multiethnique a choisi de poursuivre sa recherche-action sur la thématique citoyenne de l'année 2024 (Inégalités et représentation politique) dans le cadre d'Ateliers dénommés « d'Automne » en partenariat avec Media Animation. C'est ce même groupe porteur qui a, avec enthousiasme, amorcé en 2024 l'action « Un Monde : 1001 cultures » réalisée en 2025 en partenariat avec le Centre Culturel de Namur.



Tous ces éléments ne doivent pas nous priver d'une analyse critique de notre structure et des moyens d'action mis en œuvre.

Si la volonté annoncée dans le rapport moral de renforcer nos partenariats a connu une réelle concrétisation (Collectif 21, Miroir Vagabond, CBAI, Grignoux, Cité Miroir, FMJ, C-Paje, CBCS, CAI, UNamur, CCN/Théâtre de Namur, CPAS Namur, Media Animation...) elle reste le fait des membres du Bureau. Notre réflexion sur la difficulté à trouver un gestionnaire de projet capable d'organiser et de développer la réflexion qui découlent de notre schéma directeur reste de mise même si l'animation des groupes de travail a pu bénéficier de l'apport de deux collaboratrices.

L'investissement et l'impulsion instillés dans le volet de l'éducation permanente ne se sont nullement déployés au détriment de l'action sociale. Les activités annoncées dans l'acte prévisionnel ont connu une matérialisation largement satisfaisante dans leur déclinaison arithmétique et leur articulation pédagogique.

La formation à l'intégration citoyenne comme celle portant sur le Français Langue Etrangère ont fait de leur socle de base une matière pour accompagner la parenthèse électorale ainsi que les activités menées en cette direction. Cinéma des cultures a constitué un espace et un temps pour mettre en avant leurs spécificités, leurs éléments de réponse et leurs contributions.

L'accompagnement sociojuridique a observé, tout au long de cette année, sa nouvelle structuration. Entre les permanences ouvertes et les entretiens sur rendez-vous, l'accompagnement collectif a pris une place importante dans cette structuration consolidant ainsi des intersections avec les espaces de formation tout en mettant en œuvre une logique d'anticipation et de prévention. Dans le même esprit a tissé un lien avec la FIC at a assuré l'organisation des entretiens préliminaires à la réalisation de différents modules de cette formation

En somme, Carrefour des cultures a toujours veillé sur la relation à entretenir sur l'action sociale et l'éducation permanente en construisant des ponts qui font de la matière de l'Action sociale des projets au lieu de services mettant en avant une méthode qui conjugue la réflexion avec la réalisation, la production et l'interpellation et qui nourrit l'éducation permanente par les problématiques observées en son sein.



Au centre de ce procédé l'interculturalité comme la production audiovisuelle sont nécessaires pour les deux axes de notre projet global. C'est dans cet esprit, soutenu par l'accord du non-marchand, que nous avons invité les travailleurs à suivre une formation dans ces deux matières. Media animation a assuré la formation en matière de production audiovisuelle et le CBAI a assuré la formation à l'interculturalité. Ces deux formations ont eu lieu tout au long du dernier semestre 2024. Cette formation à l'audiovisuel a facilité un partenariat avec Media animation dans le cadre des ateliers d'automne.

En définitive, nombreux sont les éléments significatifs qui ont impacté l'action de CdC en 2024.

Au niveau de la structure, l'Associatif en question a constitué un prétexte favorable pour relancer la réflexion sur la professionnalisation et l'engagement au sein de notre équipe. L'enquête réalisée a été une base pour mieux cerner cette problématique qui ne cesse point d'animer la réalité associative. De ce fait trois rencontres ont été réalisées. La première destinée aux membres de la structure pour questionner le projet de CdC, son devenir et surtout après la décision négative de l'inspection de ne pas bénéficier du forfait sollicité dans le cadre du RGE 2024-2028. Inutile de rappeler qu'une telle décision a perturbé fortement l'ambition affichée lors de notre demande. L'objectif étant de mobiliser les membres de la structure à prendre plus de place dans nos projets et activités. Depuis, un membre du CA s'est investi dans le projet de formation à l'intégration citoyenne. Nous continuerons à interpeller nos membres et bénévoles à assurer un investissement qui réponde aux valeurs et vertus de l'associatif en général et aux visées de CdC en particulier. Deux autres rencontres, sous l'intitulé « Se révéler pour plus de cohésion » ont été destinées à l'équipe permanente pour interroger et mesurer avec elle leur implication et leur investissement

Ces rencontres ont ouvert le dialogue et la concertation pour repenser le Règlement de travail et apporter un certain renouvellement aux dispositions internes. Le nouveau Règlement comme les dispositions-cadre revues ont fait jour au début 2025.



La volonté affichée dans notre littérature, projet, programmes de rééquilibrer notre action menée dans le champ de l'Education permanente et celle réalisée dans le cadre du Décret portant sur le parcours d'intégration continue à rencontrer des difficultés. L'éducation permanente est sous-financée. En revanche nos formations et l'accompagnement sociojuridique disposent d'un financement plus ou moins adapté.

Malgré l'effort déployé en la matière outre cet aspect financier l'Education permanente n'offre pas au processus de l'intégration une place dans ses dispositions. Il continue à tracer une ligne de démarcation entre le social et le culturel. Préparer les migrants à une citoyenneté active et participative est un droit pour le sujet de l'immigration, un engagement de CdC et une obligation pour les décideurs. Malheureusement la seule possibilité qui s'offre à nous pour réaliser cet équilibre est de réduire les actions menées dans le cadre du Décret de 2014.

Le projet « Associatif en question » a eu le mérite de donner à la réflexion et à l'action de CdC un positionnement renforcé auprès des acteurs de la société civile organisée. A Bruxelles, comme en province de Luxembourg, à Liège comme dans la Basse-Sambre la voix de CdC s'est fait entendre et la voie à suivre qu'il propose a recueilli une réelle adhésion. Dans le même sens Cinéma des Cultures a ouvert ses projections, animations, exposés et discussions à un public qui dépasse les frontières du namurois.

Nos formations en FLE comme en FIC nous offrent la possibilité d'assurer la diversité du public, de ses approches et à devenir acteur à part entière de nos projets de société. Les groupes qui animent les ateliers de printemps, d'automne et du projet « Un Monde : 1001 cultures » proviennent de cette diversité.

Hélas, face à ces différentes contraintes budgétaires, organisationnelles et temporelles, notre publication « Pluricité » qui existe depuis 2011 n'a pas connu de publication en 2024. La parution des deux journaux de l'Associatif en campagne ont toutefois de par leur large diffusion quelque peu compensé cette absence sur le terrain éditorial.



Au niveau du public, parler d'évolutions significatives serait quelque peu exagéré. CdC depuis son avènement a fait de l'immigration et du migrant – et surtout des couches sociales défavorisées – son public par excellence. Il a une place axiale dans les projets actions de CdC et continuera à l'avoir. Mais, en même temps, CdC qui se veut un acteur de l'interculturalité et du dialogue des cultures ne peut se cantonner à ce public mais se doit d'ouvrir ses actions à un public plus large et plus diversifié socialement et culturellement. A cet égard les événements « grand public » ont constitué une opportunité pour accueillir d'autres expressions et favoriser l'interaction.

Par ailleurs le public d'interpellation, que l'on peut trouver notamment dans la société civile organisée, continue à prendre une place importante dans les différentes démarches de CdC et ce depuis « Tribune associative », première thématique de notre demande de reconnaissance en 2008 jusqu'à l'« Associatif en question » et à son pouvoir d'interpellation des différents acteurs de la société.

De ce fait, nous pouvons considérer que le politique est notre public avec qui on pense, on réagit avec la possibilité de trouver des espaces de concertation si possible pérennes. Les déclarations de politique régionale et communautaire sont un exemple concret de cette volonté d'associer la politique à l'action associative.

Quantitativement et qualitativement l'année 2024 a été très favorable pour nous ouvrir sur un public beaucoup plus large et beaucoup plus diversifié. Les rencontres de Bruxelles, Liège et Namur nous ont donné la possibilité d'approcher un public nouveau et nombreux.



Nous avons précisé ci-dessus que le public de CdC est lié à l'immigration mais n'oublions pas que l'immigration évolue, quelquefois se ride et parfois se rajeunit. Nous avons assisté ces dernières années à des vagues d'une immigration victime des conflits géopolitiques. Nous sommes passés par le conflit afghan, le printemps arabe, puis le conflit russo-ukrainien. A chaque fois, une communauté s'avérait prédominante. Pour 2024, nous pouvons confirmer que cette réalité offre aujourd'hui une variété de visages avec une multiplicité de couleurs, d'accents et d'approches. Puisse-t'elle demeurer pour favoriser le dialogue des peuples et des cultures et que la mobilité des hommes et des femmes ne trouve plus sa source dans des conflits qui dévastent les couches les plus faibles.

Au niveau de la territorialité, le rayonnement géographique de CdC est dicté par la nature des projets développés et par le besoin de complémentarité et de concertation avec les autres acteurs de la société.

Nous considérons que le choix lié à la territorialité de nos projets est une liberté et est une marque de volonté et d'enthousiasme. Nous ne pouvons nullement nous limiter à ce qui a été approuvé dans la reconnaissance. Loin de se contenter de notre confinement, l'extension géographique de notre champ d'action est une marque de notre évolution. L'évolution d'un projet associatif et son extension géographique est une application bijective intrinsèque.



Contrat-programme et agrément

Développement et réalisation

Comme signifié ci-dessus, l'échéance électorale de 2024 a rythmé nos plans d'action et a impacté les contenus et les mises en œuvre de nos projets.

La problématique des inégalités et la représentation politique fut choisie comme générique pour mettre en exergue et en interaction les deux thématiques de notre contrat programme 2024/2028 « Pour un dialogue des peuples et des cultures » et « Une citoyenneté active pour une égalité des droits ».

Cinéma des cultures et ses différents espaces et rendez-vous activés à l'occasion de la 15ème édition, les Ateliers de la citoyenneté, ressourcés par le volet réflexif et soutenus par des réalisations et productions, ont donné une bonne réplique à ces faits conjoncturels et ont consacré les visées structurelles de notre projet politique.

L'associatif en question avec le plaidoyer finalisé et diffusé en 2023 s'est associé à ce cadre logique et a mené une campagne lors des deux parenthèses électorales.

En ce qui concerne les activités développées dans le cadre de l'agrément, les formations FLE et FIC comme l'accompagnement sociojuridique se sont déployées selon les programmes prévus, tant en ce qui concerne les groupes que les niveaux A1, A2 et B1, et se sont adaptées, notamment la formation FLE, selon les réalités du public visé et difficultés rencontrées par les formatrices.

En définitive, l'action sociale et l'éducation permanente répondu aux directives et aux orientations suggérées pour cette année 2024.



Éducation permanente, des thématiques et des projets

Depuis 2008 CdC a mis en avant la Citoyenneté, la Diversité, la Démocratie comme philosophie et comme méthode pour mener ses réflexions et ses actions

Ce triptyque a fait l'objet de notre demande dans le champ de l'Education permanente et a connu, après deux conventions biennuelles 2008-2010 et 2010-2012 plusieurs développements entre 2012 et 2022.

Dans le RGE 2024-2028 nous avons explicité les différentes structurations de nos thématiques lesquelles ont abouti à l'actuelle articulation à savoir :

- Pour un dialogue des peuples et des cultures
- Une citoyenneté active pour une égalité des droits

Les espaces d'action existant, à savoir les Ateliers de la Citoyenneté, Cinéma des Cultures et l'Associatif en question ont servi de terrain fertile pour développer les deux thématiques en conjuguant la dimension interculturelle avec l'approche citoyenne. A cet effet, l'année 2023 a constitué un laboratoire pour œuvrer dans cette orientation en développant une réflexion et une action autour de la non-hiérarchisation des cultures et en plaidant pour des cultures toutes égales.

2024, année doublement électorale, fut un contexte favorable pour poursuivre les lignes directrices du RGE en mettant en mouvement la problématique des inégalités face à la représentation politique.

La place des minorités culturelles et du dialogue interculturel a constitué la trame de fond de nos interrogations et interpellations face aux inégalités.

Mettre en lien l'Égalité et la Représentation politique et les minorités culturelles soulève de nombreuses questions.



Les Citoyens sont-ils représentés pour mettre en avant leur expression et leur participation indirecte dans la gestion de la Cité ? Conscients que l'état de santé d'une démocratie ne se mesure que par le respect et la place qu'elle donne aux minorités. Ces minorités sont-elles bien représentées et dans quelle mesure cette représentation peut-elle favoriser un dialogue et un débat continu entre les différentes composantes de la société ?

La démocratie est définie comme le gouvernement du peuple, par et pour le peuple. Quel est le degré de participation du peuple dans les choix de société au travers de notre démocratie représentative ?

L'objectif poursuivi dans cette démarche d'éducation permanente est donc de mesurer la satisfaction du citoyen face à l'égalité revendiquée dans la représentation et plus particulièrement d'offrir à un public privé d'expression la possibilité de questionner l'essence de l'Égalité et son rapport à la participation dans la Chose Publique. Il s'agit ici de réhabiliter la parole des minorités dans l'œuvre démocratique;

Cinéma des cultures, l'Associatif en question, les Ateliers de la Citoyenneté et « Un Monde : 1001 cultures » ont accueilli cette démarche et consacré les objectifs qui lui ont été fixés.

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier rapport l'année 2023 a constitué l'antichambre pour notre contrat programme 2024-2028. Ce programme conjugue les thématiques « Pour une dialogue des peuples et des cultures » et « Une citoyenneté active pour une égalité des droits ».

« L'inégalité et la représentation politique », parenthèses électorales obligent, en fut la transcription et le point de départ de cette réflexion et action menée en 2024



Cinéma des Cultures

« Cinéma des Cultures », processus et événement grand public, active des espaces de réflexion en interne et procède à des projections ouvertes à un public élargi honorant ainsi, d'une part nos objectifs, visées et engagements mis en avant dans notre projet global et dans les actions déployées à partir de nos thématiques et de nos autres espaces de réflexion et de formation. Depuis sa naissance en 2009, Cinéma des Cultures n'a eu de cesse de lier conjonctures et débats de société au 7e art. L'initiative, depuis ses premiers développements, a mis en avant le débat de société en associant le conjoncturel à l'intemporel.

La 15e édition de Cinéma des Cultures, sous l'intitulé « Inégalités et représentation politique », a donné une place très importante aux deux thématiques qui dominent notre contrat programme et a fait de l'échéance électorale un levier et une accroche pour consacrer le dialogue et la concertation collective, et interroger par là même l'implication citoyenne dans la réhabilitation de la démocratie. Cette 15e édition a constitué aussi une occasion pour faire parler la diversité culturelle et son apport sur le développement des imaginaires individuels et collectifs.

Conjuguant les projections avec la réflexion en commun, deux espaces de projection, animation et réflexion ont été à l'affiche de cette 15ème édition :

Les Matinées, destinées à un public fraîchement installé en Belgique, offrent un programme adapté et soutenu par des animations en amont et d'échanges en aval.

Les soirées découvertes et débats proposent une programmation illustrant différentes facettes de notre thématique face au rendez-vous avec les élections de 2024.

Par ailleurs **le processus de sélection des films** proposé en novembre 2024 en vue de la 16e édition a mis en avant le service public pour poursuivre la réflexion sur les inégalités dont les développements traverseront 2025.

Traversée par le thème « **Inégalités et représentation politique** », l'édition de 2024 s'est matérialisée en deux espaces : les Matinées et les Soirées-découverte et débats.



Les Matinées

Un espace qui a vu le jour en 2017 et a connu un développement à l'image de l'évolution de nos formations, de l'élargissement de leurs publics et de l'implication des partenaires. Entre processus et événement la 15ème édition s'est articulée autour de quatre temps : les **animations en Amont**, les **projections**, la **programmation de la 16ème édition** et la **cérémonie de sélection des films**.

Les animations en amont

Après la sélection des films et leur programmation en automne 2023, les animations en amont constituent une deuxième me étape où se poursuit le processus avec les partenaires et leurs publics pour mettre en œuvre et exergue leur participation et leurs réflexion respectives. Elles visent à familiariser le public avec les techniques du 7ème Art et sa manière de porter et approcher la thématique mise en avant. Toutes les animations se déroulent chez nos partenaires et suivent le même canevas.

Pour cette 15ème édition, l'animation s'est déroulée en 4 grandes étapes. La première a consisté en une introduction au monde du cinéma et une discussion sur le cinéma d'auteur. La deuxième a visé l'introduction de la thématique de l'édition "Inégalités face à la représentation politique". La troisième a invité les participants à discuter les notions de « gauche », « droite » et « extrêmes » en politique. Enfin, l'animation s'est clôturée par un questionnement autour du rôle de l'associatif par rapport aux inégalités en politique et en général dans nos sociétés.



Les animations en amont de cette année 2024 se sont appuyées sur un carnet pédagogique, ont été réalisées en 12 séances auprès de 7 partenaires et ont réuni et ont ciblé un public d'adultes d'origine étrangère venant de cultures et d'horizons diversifiés

En bref et en chiffres

Les animations en amont ont connu une évolution sensible passant de 10 séances à 12. Dans le même sens le partenariat, élément essentiel pour la réalisation de cette activité, a augmenté de 6 à 7 partenaires avec pour conséquence une augmentation du nombre d'heures passant de 30 à 36 heures. Le public est resté stable à 112 personnes. Ces séances d'animation ont été soutenues par la réalisation d'un carnet pédagogique

Les projections

Événement « **Grand Public** » qui est l'aboutissement du projet des Matinées de Cinéma des Cultures. Elles sont l'occasion de voir l'un des films choisis lors de la cérémonie de Sélection des films et faire le lien avec la thématique travaillée lors de l'animation en amont si le groupe y a participé. Les projections sont aussi l'opportunité pour ce public de rencontrer d'autres opérateurs et d'offrir un espace de parole pour débattre d'une thématique de société. Une projection se déroule selon cet enchaînement : Accueil des participants, suivi d'un mot d'introduction et de la projection du film. Après le film, un échange est organisé dans la salle pour parler du film et de la thématique « Inégalités et représentation politique ». Lors l'édition 2024, deux films ont été présentés : « Les Bonnes Intentions » et « Chez Nous ».



Chaque film a fait l'objet de 2 projections. Cette édition a été accueillie par le Centre Culturel de Namur et s'est tenue du 16 au 19 avril 2024. Nous avons reçu 193 personnes.

En bref et en chiffres

Les projections, événement grand public, ont, lors des 4 séances, réuni 193 personnes provenant des mêmes sept partenaires qui ont participé à la phase de la programmation en 2023 et à la phase des Animations en amont. Le nombre d'heures reste à 12.

La sélection des films (processus)

qui seront présentés en 2025 s'est réalisée en deux temps: un temps dédié à la réflexion en interne piloté et développé par un groupe porteur et un temps événementiel ouvert aux partenaires et leurs publics pour affiner et arrêter la programmation finale.

De ce fait 20 séances de **programmation de la 16e édition** ont été organisées pour s'approprier la thématique choisie pour l'année 2025 à savoir « Inégalités et services publics », questionner ses items, choisir les films et en préparer la présentation.

En bref et en chiffres

Le processus de programmation s'est réalisé entre le 12 septembre et le 12 novembre. Il a été porté par un groupe de travail composé de 11 personnes dont la présence au cours des 20 séances a fluctué. 61 heures ont été consacrées à cette entreprise.



La sélection des films (événement)

Depuis l'édition de 2022, nous avons affiché une vive volonté d'impliquer le public dans la mise en mouvement du projet et qu'il puisse assurer sa participation comme acteur à part entière dans la programmation de chaque édition.

La cérémonie de la sélection finale des films consacre cette volonté et s'ouvre sur un public plus large invité à participer à cette sélection. Cette activité « Grand Public » commence par la présentation par le groupe porteur des films présélectionnés, leur défense et se conclut, pour chacun d'entre eux, par un vote qui détermine le choix final des deux films qui seront proposés. Lors de cette 16^e édition de Cinéma des Culture, les Matinées mettront en avant la thématique « Inégalités et service public » au travers des films « Les Petites Victoires » et « Quand tu seras grand ».

En bref et en chiffres

Événement Grand public de cette phase de programmation, la cérémonie de sélection des films a eu lieu le 12.11.24 au Quai 22 et a réuni 105 personnes provenant de tous les opérateurs qui ont participé au processus.



Les soirées-découvertes et débats

Comme à l'accoutumée cet espace a conjugué la réflexion, le débat et la rencontre. Pour cette année 2024 Cinéma des cultures a fait du thème générique une source de inspiration pour confectionner les programmes et organiser la réflexion. Dans le même sens la thématique « Pour un dialogue des peuples et des cultures » a trouvé sa matérialisation à travers la célébration du 60e anniversaire de l'immigration turque et marocaine. Cette soirée a constitué une occasion pour sensibiliser et interpeller sur la problématique de l'immigration.

Echéance électorale oblige, les Soirées découvertes et débats ont favorisé la réflexion en commun sur la démocratie et sur la place de l'Associatif dans les enjeux de la représentativité. Répondant ainsi à la thématique générale « Une citoyenneté active pour une égalité des droits ».

Les films présentés étaient « **No** », « **Chez Nous** », « **Bâtiment 5** » et « **Baghdâd on Fire** ».

La séance d'ouverture, le 16 avril, a été précédée par une mise en lumière du **60ème anniversaire des accords bilatéraux entre la Belgique et la Turquie et le Maroc**. Fêter l'immigration turque et marocaine, c'est questionner cette présence à partir de ses développements culturels, sociaux, voire politique. C'est pouvoir la placer dans son contexte actuel sans omettre ses premiers pas, ses premiers tâtonnements. C'est instruire les spécificités de chaque temps, de chaque espace qui ont pu la nourrir, la socialiser et la faire grandir. C'est enfin pouvoir la projeter dans son futur et dans ses perspectives.



En prélude à la projection du mardi 16 avril 2024, la parole a donc été donnée à la communauté turque et à la communauté marocaine en présence des consuls généraux des deux pays. Un récital musical, une expression jeune en poésie et un accompagnement culinaire du Bosphore au Maghreb a précédé la projection d'une vidéo du Bourgmestre de Namur empêché et saluant l'évènement.

Cette célébration a été, pour sa bonne organisation précédée par trois réunions de travail qui ont réuni les représentants des deux communautés et Carrefour des Cultures.

Le film « No » de Pablo Larrain, projeté à l'issue de la réception, a ouvert la réflexion à propos du **rôle des structures de communication sur la représentation politique** (en l'occurrence à la veille d'un referendum au Chili) et sur le devenir démocratique. Proposer ce film était une manière d'interpeller les Communautés sur leur rôle et implication dans les enjeux en lien avec la démocratie et particulièrement les médias et leur influence sur l'imaginaire collectif.

2024 étant une année électorale, le film « Chez Nous » de Lucas Belvaux a permis, le 14 mai, l'organisation d'un débat réunissant 6 formations politiques. MM . Fabrice Van Dorpe et Roland Bourgeois de Défi, Stéphane Hazée d'Ecolo, Benoît Dispa des Engagés, Vincent Maillen du MR, Fabian Martin du PS et Jori Dupont du PTB ont questionné avec le public, **la démocratie face aux extrêmes**.



La troisième soirée, le 23 mai, intitulée Soirée Plaidoyer a proposé le film « Bâtiment 5 » de Ladj Ly illustrant particulièrement les inégalités d'accès à la représentation politique au travers d'un bras de fer entre citoyens d'un quartier défavorisé et les représentants de leur municipalité pour éviter la destruction d'un bâtiment.

Enfin, la soirée de clôture au Delta le 4 juin a permis un échange sur la question de la démocratie, concept universel ou spécificité occidentale, en s'appuyant sur le film « Bagdad en feu » témoignage brûlant des espoirs de la jeunesse irakienne pour le devenir de leur pays.

Pour la prochaine édition consacrée au thème générique des « inégalités et service public », notre intention est de pouvoir réaliser au moins une séance au sein d'un service public ayant la compétence en matière de mobilité en confrontant les citoyens aux différents artisans de cette mobilité, service public par excellence.

En bref et en chiffres

Pour cette quinzième de Cinéma des Cultures, les soirées de découverte et débat, événement « Grand public » par excellence et rendez-vous annuel avec les citoyens, les personnes ressources, les partenaires, ont activé 4 espaces de projection, de réflexion, d'animation et de débat autour de la démocratie dans sa dimension représentative, et a offert à la communauté turque et marocaine la possibilité de fêter son 60e anniversaire et d'élever leur expression et positionnement dans le processus de migration.

Le 16 avril, le 14 mai, le 23 mai et le 4 juin, 290 hommes et femmes ont participé pour donner sens à cet événement.



Ateliers de la citoyenneté, face à l'échéance électorale

Les Ateliers de la citoyenneté, intitulés Ateliers de Printemps depuis 2022 et élargis à l'Automne, en 2024, se sont associés au thème générique de l'année « Inégalités et représentation politique ». Ces ateliers se sont scindés en deux étapes : pour les Ateliers de Printemps, avant et après la date des élections parlementaires, le 9 juin 2024. Par ailleurs les ateliers de l'automne portant sur les élections locales du 13 octobre ont connu la même articulation et se sont développés à partir des mêmes objectifs.

Les Ateliers ont été choisis comme espace pour matérialiser cette collaboration et mettre en mouvement les réflexions et les actions qui en découle.

En ce qui concerne les Ateliers de Printemps, à la différence de la deuxième édition, ils se sont réalisés en deux groupes et ont opté pour une méthodologie qui associe le travail de chacun des groupes avec une mise en commun voire une confrontation des approches et des résultats englobés dans la démarche ;

La première phase a visé à recueillir les revendications de chacun des groupes en matière de représentation et à se positionner vis-à-vis des programmes et tendances politiques en la matière. Une enquête et une réflexion élargie a été nécessaire pour compléter les approches et préciser les positionnements. Dans ce sens, des entretiens ont été réalisés avec les représentants des formations politiques. Cette démarche a été réalisée en commun. La matière récoltée a fait l'objet d'une analyse dans chacun des groupes.



La deuxième phase, au lendemain du scrutin, a été axée sur l'analyse des résultats électoraux avec l'objectif de mesurer la représentation à partir de leurs revendications initiales.

La troisième phase a été dédiée à la production. La réflexion initiale, les résultats de l'enquête et des entretiens, l'analyse des contenus récoltés ont servi comme base à la réalisation de cette production d'une part par un carnet sous le titre « Approche la politique en Belgique – Points de vue » et d'autre part par un podcast pour assurer une diffusion en ligne et favoriser l'expression orale des participants.

En ce qui concerne les **Ateliers d'Automne**, ils ont mis en exergue les enjeux de la démocratie locale et favorisé la rencontre et l'interaction avec les candidats concernés par l'échéance. Par contre cet Atelier s'est réalisé autour d'un seul groupe mais a favorisé le partenariat avec Media Animation pour la réalisation de séquences filmées.



Lors du deuxième semestre de 2024 le projet « **Un monde : 1001 cultures** » a pris son départ dans une collaboration avec le Centre Culturel de Namur.

Cette collaboration a pris source dans le projet « Peuples & Cultures » et s'est dessinée au cours de plusieurs séances de réflexion pour définir les contours du projet commun et en proposer une mise en œuvre. De « Peuples et Cultures » à « Arabité et islam pour le dialogue et les interactions », à « Focus cultures » et finalement à « Un Monde 1001 cultures », un concept est né et une collaboration s'est mise en mouvement. Fin du dernier trimestre 2024, un groupe porteur s'est constitué et la mise en œuvre lui a été confiée. 2025 a été le théâtre de la réalisation de ce projet : production, réalisation et événement grand public ont été au programme.

Pour préciser ensemble les contours de ce partenariat, deux réunions ont eu lieu, le 2 octobre et le 12 décembre, entre les représentants du Centre Culturel de Namur / Théâtre Royal de Namur et de Carrefour des Cultures.



Printemps

En bref et en chiffres

Les Ateliers de Printemps se sont organisés en deux groupes, le premier produisant un carnet et le second produisant un podcast. 52 séances ont été réalisées et un total de 156 heures ont été consacrées à la réalisation du volet réflexif, l'enquête et les entretiens et les deux productions. Le groupe porteur était de 9 personnes dans le premier espace et 8 dans le second.

Automne

En bref et en chiffres

Les Ateliers d'Automne, en relation avec l'agenda électoral, constituent une première pour les ateliers de la citoyenneté. Le groupe porteur a été composé à partir des deux groupes des ateliers de printemps. Ils étaient au nombre de 16 et ont consacré 22 séances pour un total de 67 heures trente à la matérialisation des objectifs de cet espace à savoir la réflexion et production d'une vidéo en partenariat avec Media Animation.



L'Associatif en campagne

Si la représentation politique a pu inspirer Cinéma des Cultures comme les ateliers de la citoyenneté, elle a constitué le point axial pour poursuivre notre action et partenariat autour du projet « **Associatif en question** ».

L'associatif entre engagement et professionnalisation a été le champ d'action matériel et le prétexte pour susciter l'intérêt du politique mais aussi de celles et ceux qui œuvrent au sein du monde associatif. Au travers d'un plaidoyer défendu et débattu individuellement avec des représentants des formations politiques et de la société civile organisée et collectivement lors des journées de réflexion élargie organisées à Bruxelles le 24 avril, à Liège le 16 mai et à Namur le 21 mai, l'Associatif a pu développer une campagne pour élever sa voix, ses allégations et ses revendications face au politique. De ce fait un journal de campagne a été réalisé fournissant ainsi avec le Plaidoyer la matière aux artisans de la chose publique pour la rédaction des DPR et DPC dont l'analyse a fait l'objet d'un deuxième journal de campagne.

Dans le rapport de 2023, nous avons présenté les Guides d'entretien destinés aux politiques et associations. Nous y avons surtout insisté sur les guides d'entretien destinés au monde associatif lesquels ont favorisé la mise en place de partenariats locaux pour la réalisation des journées de réflexion élargie.

En 2024, nous avons poursuivi les entretiens avec les représentants politiques toujours dans les trois objectifs de :

- Les sensibiliser aux problématiques associatives développées dans le Plaidoyer et leur permettre de veiller à inscrire dans leur programme électoral la prise en compte de ces thématiques ;
- Les inviter à participer aux journées de réflexion collective ou, à défaut de leur présence personnelle, de veiller à la représentation de leur formation politique lors de ces journées ;
- Recueillir leurs réflexions par écrit sur base du guide d'entretien en vue d'une publication dans les journaux de campagne.



Le 19 janvier a permis la rencontre des M. Stéphane Hazee et Mme. Valérie Delporte (Ecolo), le 7 février de Mme. Sabine Laruelle (MR), le 20 février de M. Germain Mugemangango (PTB) et le 25 mars de M. Christophe Bombled (MR)

Parallèlement à ces rencontres, CdC a co-organisé ou coordonné trois journées de réflexion élargie à Bruxelles le 24 avril à la Maison des Associations Internationales, à Liège le 16 mai au Cinéma Sauvenière et à la Cité Miroir, Salon des lumières / Escalé et le 21 mai au Centre Culturel de Namur.

Pour la journée de Bruxelles, la première réunion a eu lieu le 5 octobre 2023 sans CdC. Les autres rencontres ont associé Carrefour des Cultures au groupe porteur le 6 décembre 2023 au CBAI, le 12 janvier à la FESEFA, le 9 février et le 3 avril en visio. De nombreux échanges entre les partenaires CBAI, Collectif 21, Fesefa, CBCS et CdC ont permis de définir le visuel et le slogan « L'associatif est sans ciel ? L'associatif : essentiel ! ».

La communication a eu lieu en trois temps : le 19 janvier l'envoi du « Save the date », le 4 mars la présentation du programme, du formulaire d'inscription et du dépliant, le 16 avril le communiqué de presse. La journée du 24 avril a été partagée en deux périodes : le matin projection du film « Hypothèses 2121 » suivi d'un échange avec les participants, l'après-midi un débat modéré par le président de la LDH Edgar Szoc avec les représentants du MR, du PTB, des Engagés, du PS, de Défi et des Ecolos et conclu par Jacques Moriau (CBCS). La journée a été rythmée par les saynètes du Gabs et le débat de l'après-midi par les interventions des « Vieux du Muppet Show » (F. Ismaili Fesefa, A. Willaert CBCS et JM. Delmotte CdC).

Pour la journée de Liège la première réunion a eu lieu le 9 janvier rue Sœurs de Hasque et a réuni les Grignoux, C-Paje, la FMJ et CdC qui ont décidé de co-organiser avec le Collectif 21 la journée de réflexion élargie à Liège le 16 mai. La Cité Miroir (Mnema) a rejoint ce groupe porteur. Deux réunions ont eu lieu le 28 janvier chez C-Paje rue Henri Maus et le 16 février à l'Espace Inédit des Grignoux suivies par deux réunions en visio le 22 mars et le 14 mai. Ces réunions ont permis l'envoi du « Save the date » le 4 avril, l'envoi de la communication détaillée le 18 avril pour une clôture des inscriptions et commande du catering le 8 mai.



La journée du 16 mai a débuté à 10h également par la projection du film « Hypothèses 2121 » suivi par un débat sur le thème « La liberté associative face aux limites et contraintes du CSA : consacrer la liberté associative » animé par Pierre Smets (Collectif 21), A. Willaert (CBCS) et Jean-Marie Delmotte (CdC).

Deux ateliers ont ensuite abordé les thématiques « Acteurs associatifs et décideurs politiques un partenariat complémentaire solidaire pour une co-construction des politiques publiques et une autonomie de gestion et de réalisation » et « Un financement structurel plutôt que les appels à projets et un allègement administratif ». Après le lunch, les groupes ont été invités à inverser les lieux et donc les thématiques.

Les rapports des groupes ont été présentés en présence des invités politiques PS, MR, Ecolo, PTB et Engagés par Cécile Lebrun (FMJ) et Marianne Tinant (Grignoux). Après réaction des représentants politiques, Jean-Michel Heusquin (Mnema) a tiré les conclusions d'une journée rythmée par les interventions d'Amélie Dechambre (danse) et Catherine Barsics (Slam) et les dessins à main levée de Philippe Sadzot>.

Pour la journée de Namur, ouverte aux participants de la province de Luxembourg, CdC, le Collectif 21, le CAI et le Miroir Vagabond ont constitué le groupe porteur et se sont réunis le 22 mars, le 17 avril et le 2 mai pour définir le programme, la communication et les contributions respectives.

La journée de Namur se situant dans la continuité des deux précédentes, l'organisation de la journée a opté pour une formule mixte qui, en premier lieu, a mis en avant l'associatif et, en deuxième lieu, le confronte au politique. Le premier journal de campagne a été distribué à tous les participants de la journée et envoyé à tous les participants des journées antérieures.

Trois thématiques illustrées par des extraits du film « Hypothèses 2121 », des témoignages et les saynètes du Groupe d'Action de la Basse-Sambre (GABS) ont été abordées en plénière analysant successivement la liberté associative (JM Delmotte CdC), le rapport au politique (A Williaert CBCS) et le financement structurel (P Smet Collectif 21) et l'allègement administratif.



Après une illustration slamée et dansée, les représentants de Défi, Ecolo, des Engagés, du MR, du PS et du PTB qui, pour la plupart ont assisté à l'ensemble des échanges, ont pu réagir aux interpellations. Après projection des dessins réalisés par Philippe Sadzot, les coorganisateur ont conclu la journée en invitant les participants à poursuivre l'action.

À l'issue des élections législatives, et après constitution des majorités régionales et communautaires, le groupe porteur de la journée de Namur a procédé à une analyse des déclarations régionales et communautaires qui a servi de base à la rédaction du deuxième journal de campagne qui a été diffusé largement.

En bref et en chiffres

Les rencontres avec les politiques entamées en 2023 ont été poursuivies en 2024. Quatre entrevues ont été réalisées pour un total de 12 heures. Les journées de réflexion décentralisées ont chacune été précédées par plusieurs réunions de préparation et d'organisation. Pour la journée de Bruxelles, trois séances ont été réalisées, quatre pour la journée de Liège et trois pour la journée de Namur pour un total de 30 heures. Les trois événements grand public, chacun selon ses spécificités ont nécessité un total de 21 heures



Action sociale, entre difficultés et perspectives

Le point culminant de notre projet pour l'année 2024 a résidé dans la manière de répondre à une demande galopante du public dans un contexte financier très difficile. Seule la volonté nous a guidé pour prendre les risques qui ont sans aucun doute impactés voir déterminé le déroulé de nos actions et de nos activités.

Un deuxième point concerne la consolidation de l'articulation proposée en 2023 en favorisant les espaces formations lors des vacances scolaires. Dans le même esprit, nous avons pu stabiliser les modules de la FIC comme les permanences en lien avec l'accompagnement sociojuridique.

Un troisième fait d'une importance certaine porte sur la concertation et la collaboration entre les différents opérateurs dont le test de positionnement constitue un exemple sensé nous éclairer sur les synergies futures. En définitive, les actions annoncées dans le prévisionnel ont connu une matérialisation respectant le calendrier, les orientations générales et les objectifs fixés pour chaque espace de service ou de formation.

Les difficultés constatées dans le rapport de l'année dernière continuent à heurter et perturber le développement de nos projets, mais la difficulté majeure de cette année reste largement la question des finances face à la politique de subvention largement impactée par la parenthèse électorale de 2024. Par ailleurs, le fait le plus marquant demeure cette inadéquation permanente entre l'offre et la demande en matière de FLE. Ce phénomène est bien connu des opérateurs comme des institutions. À notre niveau, nous avons essayé de mettre en place une procédure visant à amoindrir les méfaits propres à cette situation.



Les ILL agréées, sans aucun doute, constituent une avancée en matière de partenariat et de concertation entre le politique et les opérateurs pour mener ensemble une politique d'intégration destinée à un public largement fragilisé. Mais cette avancée nécessite des lectures, des analyses et un processus d'évaluation continue à même de répondre aux objectifs qui ont présidé à la mise en place d'un tel procédé. De telles initiatives commencent à apparaître, mais le renforcement ne peut se réaliser qu'avec l'appui et le soutien, et la concertation continue des acteurs de première ligne.

Les orientations politiques, les finances qui les soutiennent, la réalité du terrain, la structuration des opérateurs, leur collaboration, l'assiduité du public constitue un cadre de référence pour tracer nos chemins et pouvoir les mettre en perspective. Il est vrai que la logique de plafonner les subventions des ILL peut être perçue comme un frein de toute évolution qui prône la dynamique des projets et le renforcement des activités qui en découlent. Une telle situation invite notre structure à rationaliser notre projet et limiter les craintes et psychoses qui nous habitent tout au long de l'attente des arrêtés de subvention. De ce fait, le FLE constituera un laboratoire pour mettre en observation et en pratique cette manière de procéder. Ainsi notre objectif à court terme est de réduire le nombre de groupe, de niveaux et mettre en place une politique de ressource humaine adaptée. Par ailleurs, la FIC comme l'accompagnement social doivent connaître une consolidation et une évolution en-dehors de la dimension quantitative et faire de l'approche qualitative un vecteur de toute impulsion et innovation.

Pour cette année 2024, la batterie de nos activités en dehors de l'axe de reconnaissance dans l'Education permanente se sont organisées en deux espaces, la formation (FLE et FIC) et l'accompagnement sociojuridique.



FLECI

Pour notre espace de formation FLECI, l'année 2024 a constitué une année de consolidation et d'évaluation.

La nouvelle articulation proposée en 2023 entre sessions ordinaires, sessions extraordinaires et sessions de vacances, a connu plusieurs réajustements notamment la suppression de la session extraordinaire programmée de mai à juillet au profit de cours ordinaires.

Notre proposition de cours de vacances, initiée en 2023, s'avère répondre aux besoins du public. Nous n'en voulons pour preuve que les nombreuses sollicitations provenant de différents opérateurs et d'organismes d'action sociale.

Notre espace de formation a connu une difficulté en matière de ressources humaines pour entamer cette année 2024. En effet, nous avons dû faire face au départ d'une formatrice qui a opté pour l'enseignement de plein exercice.

Par ailleurs, le fait le plus marquant demeure cette inadéquation entre l'offre et la demande en matière de formation Français Langue Etrangère. Ce phénomène est bien connu de tous les opérateurs mais aussi des instances institutionnelles. Cette problématique a incité à la mise en place d'une concertation et d'une synergie pour l'économie de temps et la recherche d'efficacité en matière de positionnement du public.



Ce constat se heurte à la non-assiduité des apprenants, aux multi inscriptions et à la chasse aux attestations. Cette problématique se doit d'être analysée en profondeur et collectivement pour mieux la cerner et définir des procédures concertées.

A notre niveau nous avons essayé de mettre en place une procédure de contrôle suivi mais la véritable réponse à ce fléau ne pourra venir que d'une concertation entre tous les opérateurs et autres acteurs institutionnels qui œuvrent en matière d'immigration/ intégration. A cet égard les plateformes constituées par les Centres régionaux pourraient constituer un espace pour cette analyse et les solutions à y apporter.

La décision de la Région Wallonne de plafonner les demandes des opérateurs sur base de l'année antérieure doit également alimenter la réflexion sur les constats précités.

En bref et en chiffres

La formation Français Langue Etrangère prend une place prépondérante dans notre Axe Action sociale et ce au niveau des séances comme au niveau du public accueilli. Pour cette année 2024, le FLE a respecté son articulation et a réalisé deux sessions de janvier à début juillet et de septembre à fin décembre. A côté de ces sessions dites ordinaires, des sessions de vacances ont été organisées. Au total, 38 groupes ont été activés. 24 groupes pour le niveau A1 pour un total de 1751 heures, 11 groupes de A2 pour un total de 635 heures, deux groupes de B1 pour un total de 218 heures et un groupe hétérogène pour un total de 18 heures.



Accompagnement socio-juridique

L'articulation générale des permanences d'accompagnement social en 2024 vise à couvrir tous les jours ouvrables de la semaine. Les permanences ouvertes trouvent place en matinée et les rencontres sur rendez-vous ainsi que le travail de suivi administratif ont lieu l'après-midi. Un espace de concertation entre porteurs de l'Accompagnement est également prévu en milieu de semaine.

Cette formule s'est vue perturbée par le départ, à la suite d'un déménagement, d'une des deux assistantes sociales.

Son remplacement a été conditionné par, d'une part, la difficulté à trouver des profils adéquats et, d'autre part, par la situation financière en lien avec la notification de l'Arrêté de subvention 2024.

Par ailleurs, l'accompagnement collectif au sein de nos espaces de formation commence à se structurer et trouve de plus en plus sa place au sein de l'Accompagnement social.

A côté de ces difficultés, cette année a constitué une opportunité pour renforcer et repenser nos partenariats. A l'heure de ces lignes nous avons convenu avec des membres du Barreau d'assurer une permanence de deux heures par semaine dans les locaux de Carrefour des Cultures pour répondre aux besoins du public tout en leur facilitant un accès digne à la Justice.

Dans le même ordre d'idées, la collaboration avec l'Université de Namur, actuellement en phase de pourparlers, pourrait consolider notre espace d'accompagnement grâce à leur apport en public et en expertise.



N.B. : Dans les données ci-dessous, nous annonçons de 8 à 10 permanences par semaine. Il faut comprendre que de janvier à septembre inclus, nous avons organisé 8 permanences et, d'octobre à décembre 2024, 10 permanences. Le même principe est d'application concernant les heures de permanences par semaine.

En bref et en chiffres

Le département d'Accompagnement socio-juridique a respecté ses engagements à l'égard du pouvoir subsidiant. Les statistiques s'établissent de la manière suivante :

- Nombre de dossiers qui ont été ouverts entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année du rapport: **45**
- Nombre de personnes accompagnées: **207**
- Nombre d'entrevues réalisées: **358**
- Nombre de permanences: **432**
- Nombre d'entretiens sur RDV: **205**
- Nombre d'heures consacrées aux permanences et aux entretiens sur RDV (hh:mm): **1212**
- Nombre d'heures consacrées à la mission (hh:mm): **1368:00**

Par ailleurs une nouvelle structuration des permanences socio-juridiques a été mise en observation. Elle couvre tous les jours ouvrables de la semaine répondant ainsi à la demande des bénéficiaires.



FIC

Il nous est difficile de parler en termes de «changements significatifs» mais il convient plutôt d'insister sur l'évolution qu'a connu notre espace de Formation à l'Intégration Citoyenne. En ce qui concerne le public nous assistons à l'arrivée du public ukrainien qui se trouve aujourd'hui dans la posture qui facilite leur intégration dans le parcours d'accueil comme dans la demande de nationalité. Dans le même sens, il faut préciser que 2024 a été une année d'élections.

Cette parenthèse électorale a constitué un terrain fertile pour entrer en interaction avec les exigences de la citoyenneté au niveau des droits comme des obligations. Cette situation a favorisé de nouveaux partenariats mais aussi de nouvelles explorations du champ de la démocratie. L'objectif annoncé lors de notre demande prévisionnelle était de stabiliser notre offre du point de vue quantitatif et apporter des améliorations qualitatives répondant ainsi à l'esprit du législateur. L'articulation a donc été respectée : six modules qui prennent en considération le rythme des vacances scolaires pour favoriser la présence des parents et notamment du genre féminin. La collaboration avec le CAI ne cesse de donner à cette formation davantage d'efficacité et d'efficience rehaussées par des espaces de concertation et d'harmonisation. Ainsi nous avons pu réunir 67 personnes au cours de 6 sessions (60 personnes en 2023).



Notre objectif pour le futur est de continuer à travailler sur les aspects pédagogiques. A l'heure de ces lignes nous sommes en discussion avec l'UNamur pour envisager ensemble les possibilités d'une collaboration.

Nous aspirons également à élargir l'impact de cette formation au-delà du public concerné rencontrant ainsi notre préoccupation de « Citoyenneté pour tous » et cela par la réalisation d'une communication adaptée et par la mise en place d'espaces où la citoyenneté dite des étrangers peut être confrontée à une citoyenneté des nationaux.

En bref et en chiffres

La formation à l'intégration citoyenne a entièrement respecté sa planification et ce en partenariat avec le CRI de Namur (CAI). Six modules ont été réalisés en prenant en considération une temporalité qui favorise la participation du public féminin comme celui lié par un contrat de travail. 360 heures ont été consacrées à la réalisation de ces différents modules. 67 candidats ont pu bénéficier de cette formation et disposer du certificat requis en la matière.



Action transversale

Productions et publications

Carrefour des Cultures n'est pas reconnu dans l'Axe 3 du champ d'éducation permanente et le Décret wallon portant sur le parcours d'intégration n'apporte aucune valorisation aux productions réalisées autour de ses objectifs. CdC a toujours affiché sa volonté d'offrir à ses objectifs, projets et activités une place dans la sphère publique. Si les événements contribuent à mettre ses objectifs en œuvre ils ne sont pas suffisants pour leur donner une durée d'existence continue. Les publications constituent dès lors pour CdC un moyen et un levier pour s'ouvrir sur un public plus large et, dans le même temps, pour cultiver avec lui nos réflexions et nos actions. La revue « Pluricité » a constitué le point de départ de cette volonté consolidé par la revue « Nouveau SouFLE » dès 2017 et enrichi par des carnets de recueils qui se développent au sein des différents projets. Le carnet pédagogique des animations en amont des matinées de Cinéma des Culture en constitue l'exemple le plus significatif.

Pour cette année 2024, notre revue « Pluricité » qui a accompagné le projet « Associatif en question » depuis 2021 a cédé la place au journal de campagne pour clôturer la dernière phase du Plaidoyer. Deux journaux ont été réalisés pour poursuivre notre action d'interpellation et de sensibilisation autour du fait associatif et de son devenir. Le politique a été questionné, la société civile organisée a été interrogée autour des thématiques mises en avant dans le Plaidoyer. Ce premier numéro de l'associatif en campagne a constitué l'occasion de communiquer autour des trois journées réalisées sur Bruxelles, Liège et Namur.



Le deuxième numéro a commenté les déclarations de politique régionale et communautaire en mettant l'accent sur la place réservée à l'Associatif et tracé des pistes d'action future.

Comme précisé ci-dessus, le projet des Ateliers de la Citoyenneté a consacré notre volonté et notre investissement en matière de production en réalisant un Carnet « Approcher la politique en Belgique – Points de vue » une manière de valoriser l'expression des participants à l'atelier et d'offrir un sens à leurs interpellations des politiques. Dans la même lignée et au sein du même projet un Podcast a été confectionné.

A l'instar des autres éditions le carnet pédagogique a été réalisé pour accompagner les animations en amont des matinées de Cinéma des cultures et faciliter l'accès aux différents films programmés.



Conclusions et perspectives

Comme nous le disions dans le rapport moral 2023, Carrefour des cultures est une association de petite taille mais de grande ambition. C'est ainsi que nous avons amorcé les actions axiales à mener.

Entre les lignes du présent rapport nous pouvons constater ensemble que le chantier a été entamé et que plusieurs matières et objectifs avancés l'année dernière ont connu une certaine matérialisation. Pouvons-nous dire que cette matérialisation a atteint tous ses objectifs ? Non, cela reste du monde de l'exagération.

Au niveau de la structuration et de la gestion du projet de Carrefour des Cultures plusieurs démarches ont été entreprises.

En ce qui concerne les organes de gestion et plus particulièrement le Bureau, ce dernier a pris un temps important pour la mise en œuvre et le renforcement de la gestion. Des réunions de proposition, des initiations de projets ont permis d'approcher un des objectifs majeurs et l'une des préoccupations principales de Carrefour des Cultures à savoir l'équilibre entre les actions menées dans le cadre de l'agrément et celles menées dans le champ de l'éducation permanente. Nous avons bien précisé dernièrement que l'éducation permanente, mal financée, a cédé le terrain à l'Action sociale laquelle a facilité une politique de recrutement. A cet égard l'investissement tout au long de la fin de 2023 et en cette année 2024 dans les projets d'actions dites d'éducation permanente constitue un marqueur de cette volonté de transformer, de réajuster en assurant un lien causal entre la rupture et la continuité. Inutile de rappeler que cet investissement a ravivé le rapport avec les acteurs de la société civile organisée et a offert une visibilité à notre action et a élargi son champ territorial. « L'Associatif en question » a constitué l'occasion pour offrir à cet investissement force et sens. La collaboration annoncée en juin 2024 avec le Centre Culturel de Namur est un autre indicateur pour favoriser cette synergie locale et sensibiliser les acteurs culturels à la Chose Publique et surtout à la Diversité.



Dans le même sens, l'action de Carrefour des cultures ne doit pas se cantonner dans les propositions du Bureau et le courage de ses membres mais doit plutôt s'appuyer sur une équipe permanente avec laquelle tisser des liens et œuvrer ensemble pour une dynamique capable de répondre aux exigences et à l'originalité de ses projets.

Lors des derniers rapports nous avons avancé que notre axe d'éducation permanente peinait à recruter un gestionnaire de projet. Ce problème a été partiellement solutionné par l'engagement d'une personne qui a contribué avec les membres du Bureau à encadrer le projet « Associatif en question ». Plus encore, elle a pu intégrer le projet des Ateliers de Printemps et a pu en renforcer la gestion de cet espace lequel s'est vu élargi dans le temps et dans sa dimension avec la réalisation, pour la première année, des Ateliers d'Automne. Cette solution partielle se doit néanmoins d'être soutenue par plusieurs analyses et déploiements. A cet effet un processus de première évaluation de la personne recrutée a pris effet depuis la fin de 2024 et sera poursuivi en 2025.

Nous pouvons annoncer déjà que le point fort de la personne engagée a résidé dans la manière de faire et d'agir pour piloter les réalisations des Ateliers d'automne et de Printemps et faire de son groupe-porteur un acteur à part entière qui pense et développe ses actions à partir de sa spécificité tout en prenant en considération les fondamentaux de CdC.

Faut-il déjà annoncer que ce groupe porteur sera l'acteur principal du partenariat à mener avec le Centre Culturel de Namur dans le cadre du projet « Un monde, 1001 cultures ». En somme nous nous réjouissons de la présence ce public au sein de nos projets et nous continuerons à valoriser avec lui l'esprit de l'éducation permanente dans une dimension qui plaide pour le mouvement, l'égalité, la démocratie et la dynamique interne.



Nous disions ci-dessus que l'action du Bureau doit s'appuyer sur une équipe permanente avec laquelle tisser des liens, penser leurs missions et leurs tâches en complémentarité et envisager des co-constructions dans les développements de projets, les initiatives et leurs originalités. C'est l'objectif qui a été poursuivi en menant trois journées de réflexion interne. La première le 26 août au Château de Namur a entamé la réflexion sur les questions soulevées dans le rapport moral 2023 pour, comme indiqué à l'entame des documents préparatoires, le renforcement de nos concepts, approches et actions, la stabilité de notre structure et le bien-être de ses membres.

Comment les organes de gestion peuvent-ils permettre de concilier leur bénévolat avec les exigences administratives et financières édictées par le pouvoir subsidiant ? Quel appui et quel soutien de l'équipe permanente pour solliciter pour l'administration des projets et leur mise en œuvre jusqu'aux rapports ? Comment le public peut-il être un acteur participant plutôt qu'un usager bénéficiaire, capable d'apporter son implication et son soutien nécessaire dans les différentes phases de développement des projets ? Comment créer une dynamique interne qui mette en interaction le pouvoir organisateur, l'équipe permanente et le public, le tout pour faciliter une conjugaison intelligente entre professionnalisme et engagement.

Pour donner suite à la demande de l'AG extraordinaire du 22 février 2024, une partie de cette journée a également été consacrée à un échange sur les concepts approches et visées de CdC en matière d'immigration / intégration,



La poursuite de cette réflexion s'est opérée au Château de Courrière d'abord le 16 octobre 2024 sur le thème « Se révéler pour plus de cohésion autour du projet de CdC – fondements et actions » au travers de deux réflexions/ animations « Connais-toi toi-même » et « Mon travail quel choix ? »

Ce dernier point a été poursuivi le 20 novembre sous l'intitulé « Mon, travail, mon choix et mon engagement ». L'après-midi a abordé « Carrefour des cultures, des vertus de l'associatif e des contraintes des institutions ».

En parallèle à cette démarche, une nouvelle mouture du règlement de travail a été préparée par le Bureau en octobre novembre, communiquée au personnel le 2 décembre pour une consultation jusqu'au 16 décembre. L'analyse des remarques formulées fera l'objet d'une réunion du personnel programmée le 15 janvier 2025.

Dans le même esprit nous avons actualisé les dispositions propres à Carrefour des cultures afin d'encore mieux répondre aux exigences du projet.

Nous veillerons, comme annoncé, à apporter la meilleures des réponses possibles à la problématique du secrétariat.

Le constat, le contexte, nos obligations nos engagements et investissements nous invitent à poursuivre des actions, des mesures à court comme à moyen terme.



En ce qui concerne 2025, la thématique des inégalités et services publics dominera notre réflexion citoyenne, suscitera nos interrogations comme acteur de la société civile de l'intérêt général et du service public.

Dans le même sens, la thématique du dialogue des peuples et des cultures trouvera une place très importante dans la vaste programmation en 2025 dans le cadre du projet « Un Monde 1001 cultures » et dans les Ateliers de printemps et d'automne. Faire honneur à cette thématique est une autre manière de procéder à un rééquilibrage au sein de notre contrat-programme dans le champ de l'éducation permanente.

En matière d'Action sociale, nous répondrons aux exigences de notre agrément. L'objectif de réduction annoncé pour le FLE n'a pas été atteint en 2024. Le proposer est une chose, le mettre en œuvre en est une autre. Les exigences du pouvoir subsidiant et du calendrier, de l'articulation de l'année académique ainsi que la demande du public sont autant de facteurs qui en ont empêché la réalisation. Une note d'intention sera soumise à cet égard à la prochaine assemblée générale de 2025. Cette note dépassera le domaine du FLE et concernera toute la politique organisationnelle de CdC.

Depuis les prémisses de Carrefour des Cultures dans le chef de Marabel Culture et dialogue ainsi que dans l'Association des ressortissants congolais de Namur, on totalisera en 2026 trente ans d'activités au profit de l'interculturalité.



Ces trois décennies ont vu se développer de nombreux projets et partenariats, formulé de nombreuses revendications, abordé de nombreuses thématiques toutes en lien avec le triptyque démocratie, citoyenneté et diversité en s'ouvrant à tous publics physique, moral et institutionnel. Ce trentième anniversaire sera, en 2026, un rendez-vous pour présenter un bilan quant à la manière dont ces thématiques ont été traitées et dont elles pourraient l'être à l'avenir. Le cadre légal a changé, le contexte socio-politique a changé, l'équilibre international s'est profondément modifié et les moyens technologiques de transformation rapide ont pris une place prépondérante à la limite de l'aliénation du citoyen sans parler de la place des corps intermédiaires constamment remise en question.

Une telle entreprise nécessite des réflexions, des consultations, de l'organisation, de la programmation et de multiples contributions de partenaires, du public et de celles et ceux qui ont participé au cours de ces trente ans à la valorisation du triptyque précité.

Dès la fin du premier semestre 2025 nous œuvrerons, pour mettre en place un comité d'accompagnement qui aura pour mission d'établir un schéma directeur et d'activer le chantier dès la fin de 2025 pour une programmation d'activités tout au long de l'année 2026.



2024 en image

L'ASSOCIATIF L'AVENIR ~~EST SANS CIEL ?~~ ESSENTIEL !



Cérémonie de Sélection des Films







Carrefour des Cultures asbl

Avenue Cardinal Mercier, 40

5000 Namur (Salzinnes)

Tél : 081 41 27 51

Mail : info@carrefourdescultures.org

Site internet : www.carrefourdescultures.org



Wallonie